

Maroc eût ses audiences & les officiers de l'escadre hollandoise qui est ici depuis quelque tems, eurent l'honneur d'être présentés à notre Souveraine par le ministre de leur nation.

On voit enfin imprimé le traité préliminaire de paix, que les couronnes de Portugal & d'Espagne ont conclu, au sujet des limites respectives de leurs états dans l'Amérique-méridionale. Ce traité qui contient XXV articles, fut signé à Madrid le 1^{er}. d'Octobre 1777 par les plénipotentiaires de ces deux Puissances, & ratifié ensuite par L. Maj. Très-Fidèle & Catholique. La Reine l'a fait annoncer en ces termes :

DONNA MARIA,

Par la grace de Dieu Reine de Portugal & des Algarves en deça comme au-delà de la mer, Souveraine de la Guinée en Afrique, & de la navigation & commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse, des Indes &c., faisons savoir à tous ceux qui verront la présente confirmation, approbation & ratification, que le 1^{er}. de ce mois il fut conclu & signé à St. Ildefonse un traité préliminaire entre moi & le très-puissant Prince Dom Charles III Roi d'Espagne, mon bon frere & oncle : le plénipotentiaire nommé de ma part pour cet objet, étoit Dom François-Innocent di Sousa Coutinho, membre de mon conseil & ambassadeur à la dite cour, & du côté du Roi d'Espagne, Dom Joseph Monino, comte de Florida-Bianca &c.